COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du mardi 26 octobre 2021 à 19h au siège du District de la Gironde à Bruges.
Présents : Mme LEVERNIER Morgane, Secrétaire de séance – MM. ROUMIER Maxime, Président de la C.D.P. de l'Arbitrage – GRENIER Patrick, Président de la C.D.A. – ZOLOTA Samir, Président du Pôle Arbitrage - BARRIERE Claude – CAZABAT MARTINEZ Robin - JEANNOT Jean Baptiste – MARI Nathan - SARDIN Lucas - SARRAUTE Romain - SOMPS Olivier.
Excusés : Mme VANDERSTICHEL Maïka, MM. BISME Damien - CARON Vincent - COGULET Nicolas – LESAVRE Sébastien - RAFI Ali.
Invitée : Mme RENON Sandra.

Début des travaux : ouverture à 19h00 par Monsieur ROUMIER Maxime.

Maxime ROUMIER souhaite la bienvenue aux présents et excuse les personnes absentes, retenues pour diverses raisons. Il remercie également Sandra RENON pour sa présence.

Ordre du jour :

- Ouverture de la réunion et informations diverses
- Point sur les chiffres actuels
- Point recrutement
- Point fidélisation
- Point désignations et accompagnements
- Point formation
- Point pôle espoir et cellule promotionnelle
- Point Chargé de Mission
- Parole à Olivier SOMPS pour l'UNAF33

1. Ouverture de la réunion et informations diverses

Une minute de silence est respectée en l'honneur de Michel GAUDET, membre du Comité Directeur du District de la Gironde, Délégué officiel de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et bénévole depuis plusieurs dizaines d'années dans diverses commissions, dont nous avons appris le décès quelques jours plus tôt.

Une pensée est adressée à Hugo DUCASSE, arbitre de National 3, agressé le week-end dernier sur la rencontre qu'il arbitrait.

Depuis plusieurs mois, nous constatons que les matchs sont accompagnés d'une tension plus palpable qu'avant issue du terrain, des bancs de touche et des tribunes. Ce manque de rigueur se remarque aussi dans la population des arbitres. A ce titre, nous devons donc être plus intransigeants et rigoureux envers nos arbitres par rapport à leur devoir d'exemplarité.

2. Point sur les chiffres actuels

A ce jour, 456 arbitres sont désignables : l'objectif de la saison est de 489 désignables pour arriver au nombre identique de la saison passée.

Concernant le nombre d'arbitres stagiaires désignables, un tableau a été créé dans l'optique d'améliorer le suivi c'est-à-dire avec des statistiques sur le nombre de désignables en fonction des jours, des catégories etc.

Jean-Baptiste JEANNOT a effectué un travail supplémentaire en créant des formules et de nouveaux onglets afin que le tableau soit plus lisible. Cela permet donc aux désignateurs d'avoir toutes les statistiques résumées sur une feuille et de gagner en efficacité et en temps.

Une formation initiale d'arbitrage aura lieu du 03 au 05 novembre uniquement pour les mineurs sur le site du Haillan. A ce jour, nous attendons 9 arbitres girondins pour cette formation de 2 jours et demi (NDRL : la formation s'est déroulée et 11 nouveaux arbitres girondins ont été formés).

Un point est fait régulièrement sur les derniers arbitres non désignables. Au total, nous comptons 91 arbitres stagiaires dont 5 non désignables. Ce constat peut être dû notamment à des arbitres qui n'ont pas réussi leur examen (2) et à des retards au niveau de la validation des licences.

Les arbitres stagiaires sont divisés en deux catégories « jeunes » ou « seniors ». Ainsi les jeunes arbitrent en U13 pour les très jeunes, U15 ou U17 et les seniors en D3 ou D4 mais également en U17 en raison du manque d'accompagnateurs le dimanche après-midi.

Les arbitres stagiaires seniors sont accompagnés entre deux et trois fois en général sauf s'il y a besoin d'accompagnements supplémentaires, puis ils sont désignés automatiquement par la CDA en D3 au centre et en D2 à la touche.

Les arbitres stagiaires jeunes sont accompagnés plus longtemps car ils ont besoin de prendre de l'assurance et de l'autonomie sur leurs matchs avec accompagnateurs avant d'être seul sur les terrains même si les référents restent disponibles.

3.Point recrutement

A ce jour, en termes de nombre d'arbitres, nous sommes à -7% par rapport aux chiffres de juin 2021. Il y a de fortes chances que l'on puisse être dans le positif en fin d'année grâce aux différentes Formation Initiales prévues dans les semaines à venir.

Depuis plusieurs mois, l'idée de lancer une opération sur le recrutement est en cours de réflexion. Elle comprend deux axes :

→ L'axe externe sur lequel Nicolas SOULE, Directeur du District de Football de la Gironde travaille en commun avec Samir ZOLOTA dans l'objectif de cibler d'autres personnes que les licenciés et les clubs. L'école Win est partenaire du District sur le championnat U19 et va mettre les affiches avec Nathan MARI et Pauline MARQUES JANEIRO dans l'enceinte de l'établissement. Ces affiches seront disposées dans

d'autres écoles. Sur l'affiche, il faut scanner le QR Code qui renvoie sur un Google Form puis il faut appeler le jeune intéressé pour l'accompagner vers un club et vers une formation.

Deux jeunes sont en alternance au District et gagnent peu. Un des deux était en recherche de petits boulots pour compléter son revenu donc il s'est tourné vers la formation d'arbitrage pour gagner de l'argent tout en alliant le plaisir. Il est important de rappeler aux joueurs, qu'il est possible d'arbitrer et de continuer à jouer. Nombreux sont les arbitres qui exercent ces deux fonctions.

Pour cette promotion de la formation d'arbitrage, le Stade des Girondins de Bordeaux diffusera le clip « Devenir arbitre » chaque jour de match.

→ L'axe interne pour lequel Sandra RENON, Alexandre GOUGNARD, Patrick GRENIER, Nicolas SOULE et Jean-Baptiste JEANNOT se sont réunis il y a une semaine pour développer la partie recrutement. Au départ, l'idée était d'avoir un arbitre par club en plus mais finalement l'intégration des arbitres déjà en activité a semblé être une meilleure idée afin qu'ils deviennent acteur du recrutement. Ainsi a été mis en place un système de parrainage dans lequel un arbitre en activité doit trouver une personne qui va devenir son filleul et qui va s'inscrire à une formation d'arbitrage. Cette opération « **Un arbitre doit en cacher un autre** » va permettre l'évolution du recrutement tout en récompensant les acteurs qui y contribuent. Des affiches ont été créées avec deux arbitres, Pauline MARQUES JANEIRO et Maxime ROUMIER qui sont diffusées un maximum et notamment sur les réseaux sociaux, par mail etc.

La question qui est mise en avant ici est « comment dynamiser cette action ? ». Les réponses sont à étudier mais premièrement les arbitres des commissions telles que la CDA et CDPA en activité doivent essayer de parrainer également afin de montrer l'exemple.

Pour toucher le plus d'arbitres possibles, il faut adresser le mail de campagne aux référents arbitres en plus des arbitres et des Présidents de club qui a déjà été fait. Pourquoi pas demander également aux référents de l'UNAF33.

Concernant les arbitres D1, s'ils trouvent un arbitre, peut-être qu'une obligation pourrait être enlevée pour cette saison. Il faut trouver le moyen de faire passer le message aux arbitres de D2 et D3 qui sont nombreux.
L'opération va courir jusqu'à la dernière formation initiale d'arbitrage fin mars 2022.

Parmi les opérations de recrutement, il existe aussi le Jeu FFF dans lequel une personne se met à la place d'un arbitre le temps du jeu puis si elle est intéressée, elle peut laisser ses coordonnées. La CDPA envoie alors un mail pour prendre contact avec eux puis Patrick GRENIER et Samir ZOLOTA les appellent. Patrick GRENIER a appelé les personnes qui ont laissé leurs coordonnées pour cette nouvelle saison, plusieurs sont intéressées par une formation d'arbitrage donc un nouveau mail avec les dossiers d'inscriptions a été envoyé.

Toujours dans le même objectif, il y a le recrutement universitaire qui n'est pas un projet évident. Des discussions sont en cours pour pouvoir rentrer dans l'école Kedge et sensibiliser à l'arbitrage les étudiants. Il y a un énorme vivier d'arbitres possibles dans les universités.

Le 2 octobre dernier, une réunion de la commission universitaire a eu lieu mais aucun représentant de l'arbitrage n'était présent. Sandra RENON reprend ce dossier en tant que CTRA de secteur pour pouvoir nous aider sur ce point. Le compte rendu de la réunion sera envoyé à Sandra RENON qui va par la suite travailler avec Laurent QUEYRET pour relancer l'action.

Lucas SARDIN fait un point sur les arbitres universitaires. Actuellement, il y a 24 arbitres universitaires dont 8 qui ont suivi une formation en présentiel la semaine dernière. Ils suivent la formation puis passent un questionnaire avant d'arbitrer un match à l'assistanat puis un match accompagné pour enfin être lâché seul sur les rencontres. Parmi les 8, un étudiant a abandonné après la formation. La deuxième formation aura lieu le 27 octobre en distanciel avec 9 arbitres dont 2 filles. Au total, 16 arbitres pourraient être formés.

Depuis le début de la saison, deux formations initiales ont eu lieu :

- Du 26 au 28 août pendant laquelle Nicolas COGULET et Robin CAZABAT-MARTINEZ ont formé 8 jeunes stagiaires dont 3 féminines. Lors de la formation administrative, une féminine n'a pas validé l'examen qu'elle passera une nouvelle fois sur une prochaine formation administrative le dimanche 14 novembre.

- Du 17 au 19 septembre où Nicolas COGULET et Rui CAMARINHA ont formé 7 seniors.

Un arbitre est arrivé d'un autre District, il a donc intégré le groupe des stagiaires de la CDPA. On a donc 16 arbitres stagiaires formés pour le moment. (NDRL : une formation spéciale mineurs a eu lieu du 03 au 05 novembre avec 11 jeunes formés).

Par rapport aux autres années, nous constatons une baisse du nombre de personnes formées sur chaque Fia. Mais en Gironde, nous avons la chance d'avoir pu faire deux formations initiales alors que sur les dix formations prévues depuis le début de la saison, sept ont été annulées.

4.Point fidélisation

Robin CAZABAT-MARTINEZ, manager référent des jeunes arbitres stagiaires effectue un gros travail de suivi avec des appels, sms ou mails à la suite d'absences non justifiées en formation ou sur les rencontres par exemple. Ils rappellent régulièrement aux arbitres de mettre à jour leurs indisponibilités 14 jours avant une possible désignation afin de respecter le travail des désignateurs.

Ce travail de suivi est un élément de fidélisation important.

Le deuxième point de fidélisation concerne la formation continue. Cette dernière est organisée par Jean-Baptiste JEANNOT et Sébastien LESAVRE avec des contenus différents sur chaque cours et un planning fixé depuis plusieurs semaines. Là encore, le travail représente une quantité d'heures assez importante.

Enfin, la journée de cohésion est un élément de la fidélisation qui est l'un des axes majeurs de la CDPA. Cette dernière qui a été confiée à Nathan MARI est à mettre en place pour cette nouvelle saison. Il faudrait prévoir un repas organisé sur le site de l'activité en question ou au District de Football de la Gironde par exemple, et une activité de cohésion tel qu'un escape game, un laser game, un match de football etc.

Des devis devront être faits pour environ 60-70 arbitres afin de connaitre le budget prévisionnel. Il a été proposé de se rapprocher de l'UNAF33 mais également de la Ligue puisque cette action est en lien avec les axes développés par la Ligue.

5.Point désignations et accompagnements

De date à date, nous comptions 78 accompagnements l'année dernière au 25 octobre contre 99 accompagnements cette saison. Cette évolution est très positive et elle doit continuer dans ce sens.

Au sujet des accompagnateurs dont nous pouvons parfois manquer et notamment sur les dimanches après-midi, il faudrait envoyer un mail de relance par exemple aux arbitres de Ligue qui ont trois obligations d'accompagnements dans la saison.

Robin CAZABAT-MARTINEZ explique qu'à la fin de l'année civile, une dizaine de jeunes arbitres stagiaires pourront être désignés par la CDA et non plus par la CDPA parce que le nombre d'accompagnements aura été suffisant et parce que les rapports seront bons.

A ce jour, un arbitre stagiaire formé dans une autre région mais accompagné à deux reprises en Gironde a été contacté par Robin CAZABAT-MARTINEZ pour lui permettre d'être désigné par la CDA. Proposition que l'arbitre stagiaire a acceptée.

Parmi les féminines, deux arbitres sortent du lot, il faudra donc rapidement les faire désigner par la CDA mais aussi les faire suivre par Claude BARRIERE.

En lien avec les féminines, 17 filles de la Gironde sur 25 au total ont répondu pour le stage des féminines qui aura lieu le week-end du 13 et 14 novembre. 10 d'entre elles seront présentes.

6.Point formation

Les arbitres doivent suivre trois cours théoriques et un cours terrain sur la saison afin de compléter leur formation. Nous avons trois groupes de jeunes et deux groupes de seniors. Un document a été envoyé aux arbitres stagiaires en début de saison avec les groupes et toutes les dates de formation continue sur toute la saison afin qu'ils puissent s'organiser.

Au fur et à mesure, les arbitres venant de réussir leur examen viendront compléter chacun de ces groupes.

Les référents opèrent un suivi très régulier sur la présence des arbitres avec les émargements qui sont mis à jour lors de chaque cours et pour chaque groupe.

Le cours n°1 qui a eu lieu sur le mois d'octobre a eu des retours positifs avec un contenu très intéressant notamment avec certains rappels importants à faire.

7. Point pôle espoir et cellule promotionnelle

Le week-end du 23/24 octobre, les arbitres de la cellule promotionnelle ont eu un cours terrain encadré par Nicolas COGULET, Jean-Baptiste JEANNOT et Lucas SARDIN. Les arbitres présents ont fait des retours positifs.

Actuellement, 24 arbitres ont intégré la cellule promotionnelle après avoir été arbitres stagiaires et encadrés par la CDPA. Le lien entre la CDPA et la cellule promotionnelle est important pour pouvoir avancer.

Un travail vient d'être réalisé concernant les observations des arbitres retenus pour bénéficier de la passerelle. Finalement, 10 noms ont été retenus et un autre arbitre pourrait en faire partie car les retours d'un observateur ont été très bons. Il sera donc observé afin de savoir s'il sera inclus dans les arbitres bénéficiant de la passerelle.

Le Pôle Espoir est composé d'arbitres stagiaires de la saison précédente qui ont été titularisés et dont un potentiel a été détecté. Ils sont 8 cette saison et seront observés trois fois chacun pour ensuite les affecter à une catégorie D3, D2 ou D1 en janvier puis les inclure possiblement à la cellule promotionnelle.

A ce jour, un arbitre du Pôle Espoir a terminé ses trois observations, deux n'ont pas encore commencé pour des raisons justifiées et les cinq autres ont une ou deux observations déjà réalisées.

8. Point Chargé de Mission

A ce jour, nous comptons sept chargés de missions avec deux nouveaux arrivés cette saison : Robin CAZABAT-MARTINEZ qui remplace Théo SANCHEZ et Nicolas COGULET qui complète le groupe.

L'axe principal concerne les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage : il y a un club en infraction au niveau fédéral, quatre clubs de Ligue et les clubs de D1. Les cinq premiers clubs cités sont à gérer en priorité. Pour les clubs de District, onze clubs en infraction sont en D1, D2 ou D3 et six sont en foot entreprise.

9. Parole à Olivier SOMPS, Président de l'UNAF33

En début de mois, a eu lieu la cérémonie de remise de médailles, partagée avec un grand nombre de personnes parce qu'elle était également diffusée en live sur nos réseaux sociaux.

L'arbre de Noël approche, 87 enfants auront la chance de recevoir un cadeau à Noël de la part de l'UNAF33. La remise des cadeaux aura lieu le samedi 18 décembre à Blanquefort avec des animations et un goûter. Un Google Form sera renvoyé aux adhérents qui ont répondu pour les cadeaux afin de savoir combien seront présents le samedi.

Comme évoqué il y a quelques mois, l'UNAF33 avait pour projet de permettre à certains arbitres en activité et adhérents à l'UNAF de passer le PSC1. Cette action permet de mettre en avant l'importance des gestes de premiers secours. Un Google Form va être envoyé pour expliquer l'action et recueillir les noms de ceux intéressés, seules 20 personnes seront sélectionnées.

Pour promouvoir l'arbitrage et aider des jeunes, Olivier SOMPS va rencontrer l'association R d'Accueil pour les jeunes migrants. L'objectif serait de faire le lien entre cette association et l'arbitrage en inscrivant ces jeunes aux formations initiales proposées au Haillan.

Depuis son élection, la nouvelle équipe de l'UNAF33 souhaite mettre en place des équipes de foot UNAF avec une équipe de seniors et une équipe de jeunes. Un Google Form a été envoyé pour connaitre les

personnes intéressées et pouvoir créer les équipes par la suite. Il est dommage de n'avoir eu que peu de retours des féminines.

Enfin, les adhésions sont nombreuses cette saison, nous avons atteint 356 adhésions. L'UNAF33 espère continuer sur cette évolution et compte sur les nouveaux arbitres également. L'association est présentée en formation initiale par les deux formateurs mais aussi en formation administrative par un membre de l'UNAF33 lorsque cela est possible.

La séance est levée à 21H00.

Maxime ROUMIER, Président de la C.D.P.A. Morgane LEVERNIER, Secrétaire de séance.